

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant de produit

Nom du produit : **KLONDIKE SAE 40 FULL SYNTHETIC ES TRANSMISSION FLUID**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile d'engrenage

Utilisations déconseillées : Sans objet

1.3. Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name	KLONDIKE Lubricants Corporation	
Address	3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada	
Telephone	General Information	1-877-293-4691
Website	www.klondikelubricants.com	
E-mail	info@klondikelubricants.com	
Emergency phone number	Chemtrec (Within US)	1-800-424-9300
	Chemtrec (International)	1-703-527-3887

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisant cutané, catégorie

1

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger du SGH



Avertissement

Mention d'avertissement

Dangers

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Mises en garde

Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P321 - Traitement spécifique (voir la Section 4).
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Élimination

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501 - Éliminer le contenu/les conteneurs selon les lois internationales/nationales/régionales/locales.

2.3. Autres dangers

Autres dangers ne faisant pas l'objet d'une classification :

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau et du liquide utilisé.

Toxicité aiguë inconnue

(GHS-US)

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nom chimique	%	N° CAS	Classification SGH
0002A385	3 – 7		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Huile minérale 1 – 5 8012-95-1 Toxicité aiguë 3; H331
Les composants non répertoriés ne présentent pas de danger physique ou pour la santé au sens de la norme 29 CFR 1910.1200 (Norme de communication des dangers).

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation Déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, demander à une personne qualifiée d'administrer de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle et demander à une personne qualifiée d'administrer de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale immédiatement.

Yeux Rincer les yeux à l'eau abondante pendant au moins 20 minutes en ouvrant les paupières. Incliner la tête pour empêcher au produit chimique de se transférer à l'œil non contaminé. Obtenir une assistance médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés. Obtenir une attention médicale si l'irritation développe ou persiste. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion Ne pas faire vomir et consulter un médecin immédiatement. Fournir cette FDS au fournisseur de soins médicaux.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes Indéterminés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin L'aspiration pendant l'ingestion ou le vomissement peut endommager gravement les poumons. Si l'évacuation du contenu de l'estomac est nécessaire, utilisez la méthode la moins susceptible de provoquer une aspiration.

SECTION 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés et inappropriés : Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour lutter contre les incendies. L'eau ou la mousse peuvent causer d'écume si le liquide brûle, mais cela peut quand même être un agent d'extinction utile s'il est appliqué soigneusement à la surface du feu. Ne pas diriger un jet d'eau dans le liquide brûlant chaud.

5.2. Dangers spécifiques du produit résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie et d'explosion Les matériaux peuvent s'enflammer que s'ils sont préchauffés à des températures supérieures au point d'éclair élevé, par exemple en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes de lutte contre l'incendie et protection nécessaire Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans une protection adéquate, y compris un appareil de protection respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser des méthodes pour le feu environnant.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, fumée

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : L'exposition au produit déversé peut être irritante ou nocive. Suivre les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle figurant à la section 8 de la présente FDS. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances spéciales créées par le déversement, notamment : les matériaux déversés, la quantité de déversement, la zone dans laquelle le déversement s'est produit. Tenir également compte de l'expertise des employés dans la zone d'intervention en cas de déversement.

6.2. Précautions relatives à l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts.

Éviter les eaux de ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés menant aux voies navigables.

Enlever de la surface de l'eau par écumage ou avec des absorbants appropriés. Ne pas utiliser de dispersants.

6.3. Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Pas de méthodes spéciales sur le nettoyage des déversements. Ramasser et jeter à la poubelle.

{EMSFORM_06GHS_CLEAN}

6.4. Référence à d'autres sections

Suivre les recommandations relatives à l'équipement de protection figurant à la section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions relatives à la sécurité de manipulation

Matière nocive ou irritante. Éviter tout contact et éviter de respirer le matériau. Utiliser uniquement dans une zone bien ventilée. Les récipients vides peuvent retenir les résidus / vapeurs du produit. Utiliser une métallisation et une mise à la terre appropriées lors du transfert de produits en vrac.

7.2. Conditions de sécurité du stockage, tenant compte des incompatibilités

Entreposez-le dans un endroit sec. Isoler des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Voir la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile d'engrenage

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Exposition professionnelle	Valeurs limites
Vapeurs d'huile, minérales	OSHA PEL	5 mg/m ³
Vapeurs d'huile, minérales	OSHA PEL	5 mg/m ³ TWA
Vapeurs d'huile (minérales)	OSHA STEL	10 mg/m ³ STEL
Vapeurs d'huile, minérales	ACGIH TLV-TWA	5 mg/m ³
Huile minérale	ACGIH TLV-TWA	5 mg/m ³ TWA (excluant les fluides de travail des métaux, hautement et sévèrement raffinés, fraction inhalable)
Vapeurs d'huile, minérales	ACGIH STEL	10 mg/m ³
Vapeurs d'huile (minérales)	IDLH	2500 mg/m ³ IDLH
Aucune.	OSHA PEL- Mention peau	

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Utiliser une ventilation par aspiration localisée ou d'autres mesures d'ingénierie pour minimiser les expositions et préserver le confort de l'utilisateur. Les mesures d'ingénierie doivent être conçues pour répondre à la norme OSHA spécifique aux produits chimiques dans 29 CFR 1910. Utiliser des enceintes de processus, une ventilation par aspiration localisée ou d'autres mesures d'ingénierie pour contrôler les niveaux en suspension dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées. Les installations qui stockent ou utilisent ce matériau doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être nécessaire pour éviter une surexposition lors de la manipulation de ce produit. La ventilation par aspiration générale ou locale est le moyen de protection privilégié. Utiliser un appareil respiratoire si la ventilation générale de la pièce n'est pas disponible ou suffisante pour éliminer les symptômes. Suivre un programme de protection respiratoire conforme aux exigences 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 chaque fois que les conditions du lieu de travail nécessitent l'utilisation d'un appareil respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH si une exposition est possible.

Type(s) d'appareil(s) respiratoire(s)

Aucun requis si une ventilation adéquate est fournie. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH/MSHA.

Protection oculaire

Porter des lunettes de sécurité résistant aux produits chimiques avec écrans latéraux lors de la manipulation de ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Porter des lunettes de sécurité et un masque de protection

Protection cutanée

Porter des gants de protection. Inspecter les gants pour détecter toute pénétration de produits chimiques et les remplacer à intervalles réguliers. Nettoyer l'équipement de protection régulièrement. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de quitter le travail. S'il y a risque de contact, porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison de protection contre les produits chimiques, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection.

Gants

Néoprène, nitrile

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Couleur	Ambre
Odeur	Légère
Limite de l'odeur	Indéterminé
pH	Indéterminé
Point de congélation	Indéterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Point d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair (°C)	231
Point d'éclair (méthode)	Appareil Cleveland à vase ouvert
Taux d'évaporation	Indéterminée
Limite d'inflammabilité/d'explosivité supérieure dans l'air, %	Non établi
Limite d'inflammabilité/d'explosivité inférieure dans l'air, %	Non établi
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Pression de vapeur	<0,20
Densité de vapeur	Indéterminée
Densité relative	0,864 à 0,9
Solubilité dans l'eau	Négligeable; 0 à 1 %
Coefficient de partage octanol/eau	Indéterminé
Température d'autoinflammation	Indéterminée
Température de décomposition	Indéterminée
Viscosité (40 °C)	106 à 134,70

9.2. Autres informations

Composé organique volatil (COV) contenus et pourcentage de produits volatils	0,000000
--	----------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de données disponibles
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4. Conditions à éviter	Les températures supérieures au point d'éclair élevé de ce matériau combustible sont associées à des étincelles, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. L'humidité (entraînera une dégradation des performances du produit).
10.5. Matériaux incompatibles	Agents oxydants puissants
10.6. Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, fumée

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité par ingestion	Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation industrielle. Estimée à > 5,0 g/kg.
En cas de contact avec la peau :	D'après des données sur les animaux, ce produit est susceptible d'irriter légèrement la peau. On estime que ce produit est modérément irritant (indice d'irritation primaire compris entre 3,0 et 5,0 [lapins]). Peut provoquer une irritation modérée de la peau, une délipidation et une dermatite. Peu susceptible de causer des dommages permanents.
Absorption	Susceptibles d'être pratiquement non toxique après des données sur les animaux.
Toxicité par inhalation	Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation industrielle. Susceptibles d'être pratiquement non toxique après des données sur les animaux.
Contact avec les yeux	Ce matériau est considéré comme non irritant pour les yeux (score de Draize <15 [lapins]). Peut causer une irritation modérée, des larmoiements et des rougeurs, mais ne risque pas de blesser le tissu oculaire de manière permanente.
Sensibilisation	Non dangereux dans la catégorie Sensibilisation respiratoire. Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent être un sensibilisant cutané.
Mutagénicité	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou que tout composant présent à plus de 0,1 % est mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Non présumé cancérogène. Ce produit répond au critère IP-346 de <3% PAH et n'est pas considéré comme cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer.
Toxicité pour la reproduction et le développement	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou que tout composant présent à plus de 0,1% peut causer des malformations congénitales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique	Non dangereux sous la catégorie d'exposition unique à la toxicité systémique sur un organe cible spécifique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	Non dangereux sous la catégorie d'exposition répétée à la toxicité systémique sur un organe cible spécifique.
Effets à long terme (chroniques) sur la santé	Pas de données disponibles
Toxicité par aspiration	Non dangereux sous la catégorie aspiration.
Autres informations	Pas de données disponibles

Agents classés par les monographies du CIRC

Sans objet	IARC Groupe 1
Sans objet	IARC Groupe 2A
Sans objet	IARC Groupe 2B

Statut National Toxicity Program (NTP)

Sans objet	Cancérogène humain connu
Sans objet	Attendu raisonnablement d'être cancérogène au humains

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité aquatique aiguë :	Non dangereux dans la catégorie Environnement aquatique aigu.
Écotoxicité aquatique chronique :	Non dangereux dans la catégorie Environnement aquatique chronique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Se biodégrade lentement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La bioconcentration peut se produire.

12.4. Mobilité dans le sol

Ce matériau ne devrait avoir essentiellement aucune mobilité dans le sol. Il absorbe fortement la plupart des types de sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles

12.6. Autres effets indésirables

Indéterminés

SECTION 13 : Données sur l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Éliminer par incinération, conformément aux lois fédérales, provinciales ou locales.

Code(s) d'élimination des déchets

Description des déchets pour les produits usés

Les matériaux usés ou mis au rebut ne sont pas dangereux selon les lois environnementales.

Emballages contaminés :

Recycler les contenants lorsque possible.

Recycler les contenants lorsque possible.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

DOT	Nom d'expédition IATA :	Pas de données disponibles
	N° UN :	Non réglementé pour le transport routier
	Classe de danger :	Pas de données disponibles
	Groupe d'emballage :	Pas de données disponibles
Description de base DOT		Non classé dangereux pour le transport (DOT, TMD, IMO/IMDG, IATA/ICAO).
IMDG	Nom d'expédition :	Pas de données disponibles.
	N° UN :	Pas de données disponibles.
	Classe de danger :	Pas de données disponibles.
	Groupe d'emballage :	Pas de données disponibles.
	Polluant marin :	Pas de données disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IATA	Nom d'expédition :	Pas de données disponibles.
	N° UN :	Pas de données disponibles.
	Classe de danger :	Pas de données disponibles.
	Groupe d'emballage :	Pas de données disponibles.

SECTION 15 : Informations sur la réglementation

Inventaires de produits chimiques

Statut du TSCA	Tous les composants de ce matériau figurent dans l'inventaire TSCA des États-Unis ou sont exemptés.
Restrictions d'État des États-Unis :	Sans objet
SIMDUT :	Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT

Nom chimique	Régulation	N° CAS	%
Aucune.	CERCLA		
Aucune.	SARA 313		
Aucune.	SARA EHS		
Aucune.	TSCA 12b		

Lois d'État des États-Unis :

Nom chimique	Régulation	N° CAS	%
Aucun.	Californie Prop 65-Cancer		
Aucun	Californie Prop 65-Dév. Toxicité		
Aucun	Californie Prop 65-Reprod. -fém.		
Aucun	Californie Prop 65-Reprod. -mâle.		
Huile, minérales	Liste Massachusetts - Droit de savoir	8012-95-1	1 – 5
Huiles minérales, hautement raffinées	Liste New Jersey - Droit de savoir	8012-95-1	1 – 5
Huile minérale	Liste Pennsylvania - Droit de savoir	8012-95-1	1 – 5
Aucun.	Liste Rhode Island - Droit de savoir		
Vapeurs d'huile, minérales	Liste des substances dangereuses au Minnesota	8012-95-1	1 – 5

Cotes HMIS :

Santé :	2
Incendie :	1
Réactivité :	0
PPE :	B

Cotes NFPA :

Santé :	2
Incendie :	1
Réactivité :	0

CLÉ : 0 - minimal, 1 - faible, 2 - modéré, 3 - grave, 4 - extrême

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision	2019-30-04
Remplace :	2016-01-11
Références	Pas de données disponibles
Clause de non-responsabilité	Cette fiche de données de sécurité et les informations qu'elle contient vous sont proposées de bonne foi comme étant exacte. Nous avons examiné toutes les informations contenues dans la fiche de données que nous avons reçues de sources extérieures. Nous croyons que ces informations sont correctes, mais ne pouvons garantir leur exactitude ni leur exhaustivité. Les précautions de santé et de sécurité figurant dans cette fiche de données peuvent ne pas convenir à tous les individus et / ou à toutes les situations. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sécuritaire et de respecter toutes les lois et tous les règlements en vigueur. Aucune déclaration faite dans cette fiche de données ne doit être interprétée comme une permission ou une recommandation d'utiliser un produit d'une manière qui pourrait enfreindre les brevets existants. Aucune garantie n'est faite, implicitement ou explicitement.